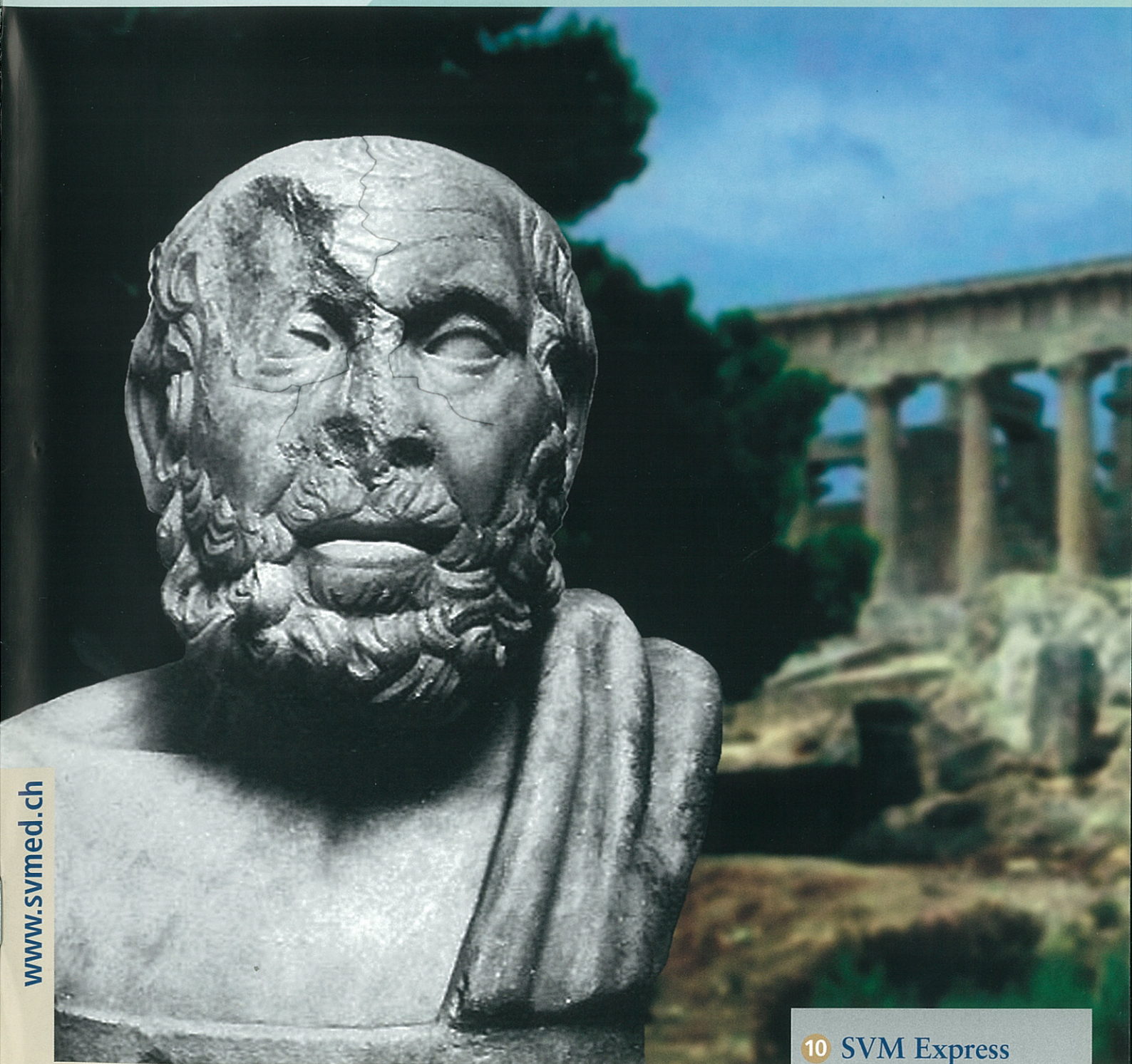


Courrier

du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine



www.svmed.ch

Hippocrate mort ou vif?

Les principes fondateurs se lézardent

10 SVM Express

13 Portrait du
Dr Ph. Siegenthaler,
médecin
et sculpteur



Me revoilà moi-même

Dans la dépression et les troubles anxieux

-  Prévention efficace des rechutes^{1,2}
-  Amélioration des fonctions cognitives^{3,4}
-  Emploi bénéfique chez le patient CV^{5,6}

sertraline
 **Zoloft**[®]
 effet persistant

Information médicale abrégée – Zoloft[®] (sertraline).

Indications: traitement ambulatoire de la dépression légère à modérée, prévention des rechutes ou de l'apparition de nouveaux épisodes; traitement et prévention des rechutes de troubles obsessionnels-compulsifs; traitement des troubles obsessionnels-compulsifs de l'enfant à partir de 6 ans, du trouble panique avec ou sans agoraphobie, de l'état chronique de stress posttraumatique (PTSD) et de la phobie sociale (trouble d'anxiété sociale). **Posologie:** dose quotidienne habituelle: 50 mg (200 mg au max.). Patients atteints de trouble panique, PTSD ou phobie sociale et enfants de 6 à 12 ans: 25 mg pendant la première semaine. Patients âgés: posologie normale. Insuffisance rénale: utiliser avec prudence. Insuffisance hépatique: demi-doses. **Contre-indications:** hypersensibilité connue à la sertraline; prise concomitante d'inhibiteurs de la MAO ou de pimozide; épilepsie instable et dysfonction hépatique importante; Zoloft[®] en concentré oral (alcool à 18% vol) est contre-indiqué lors de l'utilisation de disulfirame. **Précautions:** grossesse, allaitement, de médicaments sérotoninergiques. **Effets indésirables:** nausées, diarrhée, éjaculation retardée, somnolence, insomnie. **Interactions:** prise simultanée de warfarine, contrôler avec soin le temps de prothrombine au début ou à la fin d'un traitement par la sertraline. L'administration concomitante de lithium et de sécrétabiles à 50 mg, flacon de 60 ml de concentré oral (20 mg/ml) à diluer, admis par les caisses-maladie. Liste B. Pour plus de détails, consulter le Compendium Suisse des Médicaments, dont le supplémentum 4 de 2003. LPD 10FEB03

NOUVEAU
Phobie sociale

1. Doogan DP et al. Sertraline in the Prevention of depression. Br J Psychiatry 1992; 160: 217-222 2. Koran LM et al. Efficacy of Sertraline in the long-term treatment of obsessive-compulsive disorder. Am J Psychiatry 2002; 159:88-95 3. Bondareff W et al. Comparison of Sertraline and Nortriptyline in the Treatment of Major Depressive Disorder in Late Life. Am J Psychiatry 2000; 157:729-736 4. Newhouse PA et al. A Double-blind comparison of Sertraline and Fluoxetine in depressed elderly patients. J Clin Psychiatry 2000; 61:559-568 5. Glassman A et al. Sertraline Treatment of Major Depression in Patients with Acute MI or Unstable Angina. JAMA 2002; 288: 701-709 6. Rasmussen A et al. A double-blind, Placebo-Controlled Study of Sertraline in the Prevention of Depression in Stroke Patients. Psychosomatics 2003; 44: 216-221



Pfizer AG
 Schärenmoosstr. 99
 8052 Zurich

La médecine est la science du singulier



Hippocrate a incarné pendant plus de deux millénaires la substance éthique, méthodologique et contractuelle de notre profession. **Hippocrate mort ou vif?** Que reste-t-il aujourd'hui de ce symbole?

Le médecin hippocratique fondait sa légitimité sur un mandat le liant directement à son patient ou à ses proches: sans intermédiaires ni agents régulateurs. Soumis aux dogmes de l'économie dirigée (eh oui! la gestion de la santé reste enlisée dans les mythes du XX^e siècle...), le mandat médical est malmené aujourd'hui par les égoïsmes majoritaires des bien-portants.

La méthode déductive d'Hippocrate, sur laquelle s'est construite la science médicale, s'appuyait essentiellement sur l'observation du cas individuel: reconnaissant que le combat entre l'individu et la maladie est chaque fois différent. La médecine fonde à présent ses «évidences» sur l'analyse statistique de groupes abstraits, écrasant dans cette nouvelle logique le parcours unique de chaque patient.

Les contraintes de l'économie politique perturbent depuis près d'un siècle la mission première du médecin; le rationnement introduit l'arbitraire et l'empêche d'agir «dans toute la mesure de ses moyens». A l'ère du tiers payant, l'inévitable diffusion des données interpelle le secret médical. Qui a droit à l'information récoltée par le médecin? La transplantation d'organes et sa réglementation posent une question encore plus fondamentale: à qui appartient le corps humain?

Hippocrate n'est pas un paravent derrière lequel on peut se cacher pour éluder les dilemmes de la médecine moderne. En revanche, l'éthique et la méthode qui se réclament de son nom offrent un repère moral et intellectuel puissant, permettant à chaque médecin de faire ses choix et d'en assumer la responsabilité... en lui donnant la force, au besoin, de résister aux pouvoirs du moment. La médecine est la science du singulier. Elle n'est pas un bien collectif: elle n'appartient pas à la politique.

Dr L. A. Crespo

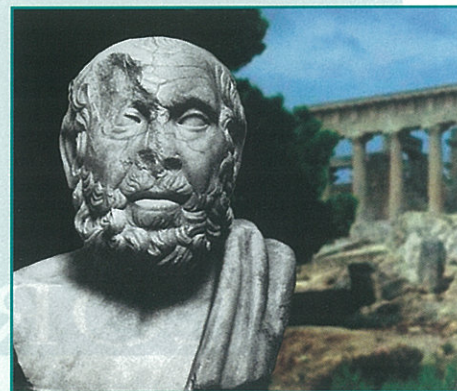
Les propos des auteurs du Dossier n'engagent pas la SVM.

Sommaire

Dossier 3-7

Que reste-t-il des grands principes du serment d'Hippocrate?

Des éclairages sur ce thème qui trouve des échos dans l'actualité par le Dr E. Truffer, le professeur d'économie Bertrand Lemennicier et le Dr Jean Martin



Système de soins 8-9

Une nouvelle filière de prise en charge des diabétiques

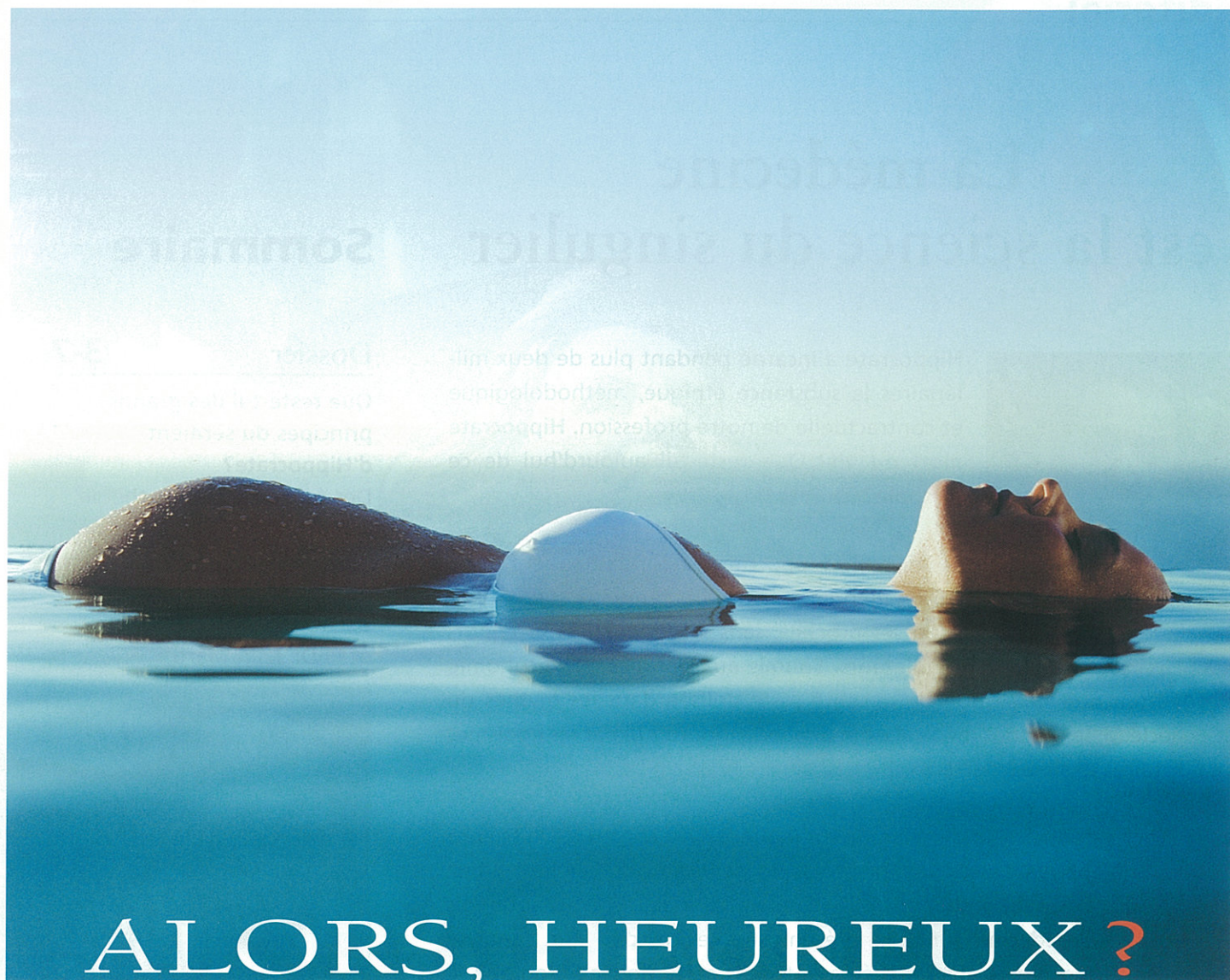
SVM Express 10-11

Portrait de membre 13

Les liens entre la médecine et la sculpture n'ont pas de secret pour le Dr Philip Siegenthaler

Reflets de l'AD 14

Calendrier médical vaudois 16



ALORS, HEUREUX ?

Il y a des signes qui ne
trompent pas. Grâce
au **crédit d'investissement**
de la Banque Migros,
votre projet d'équipement
médical prend vie
aux meilleures conditions
du marché.
Et vous pouvez envisager
l'avenir en toute sérénité.

4.75% l'an net

Comme il n'est jamais trop tard pour être heureux, vous pouvez également échanger
votre crédit actuel contre un crédit plus avantageux de la Banque Migros, sans aucuns frais de dossier.

Appelez simplement le **021 321 11 11**. Le bonheur n'est pas loin!

BANQUEMIGROS

Hippocrate mort ou vif?

La libéralisation offre aux pouvoirs politiques une porte de sortie lorsqu'un bien public devient ingérable. Le secteur de la santé devra tôt ou tard faire face à cette échéance. La médecine est-elle affaire publique ou privée? Pour répondre à cette question, un retour aux sources s'impose. La pensée d'Hippocrate s'est formée dans un marché antique de la santé totalement libre. Ses grands principes ont été négligés par le médecin d'aujourd'hui, confronté à d'autres paradigmes. Le temps est peut-être venu de les revisiter.

rai aux gens qui s'en
quelque maison que
r l'utilité des malade
volontaire et corrup
femmes et des garco
Quoi que je voie

Sommaire du dossier

Le «Colloquium singulare»
n'est plus ce qu'il était... 3-5

Le don d'organes
a-t-il un prix? 6-7

Règles de la pratique
médicale et prise en charge
des dépendances 7

Le naufrage du «Colloquium singulare»

Dr E. Truffer, ancien chef de clinique
universitaire d'ORL

L'expression «Colloquium
singulare», soit cette relation
particulière médecin-malade,
a parfaitement défini
et circonscrit la conception
hippocratique de la médecine
durant deux millénaires
et demi. Et aujourd'hui?

Hier, si on voulait définir la médecine hippocratique, on approchait de la réalité en la décrivant comme une pratique médicale fondée sur les besoins exclusifs du malade, dans le respect total de sa personnalité et dans l'inviolabilité absolue et générale de la vie humaine. Pratique qui n'est possible que dans un rapport de confiance mutuelle concrétisée par le «Colloquium singulare», cette relation privilégiée médecin-malade qui se traduit, sur le plan économique-juridique, par le contrat de mandat réunissant librement, et dans le même but, deux partenaires personnellement et totalement responsables (voir encadré page suivante).

Le patient était le patron de son médecin

Il résulte de cette forme de responsabilité que les devoirs inaliénables du médecin sont les droits tout aussi inaliénables du patient¹. Car la seule responsabilité spécifique du médecin envers la

société est de soigner son malade selon les besoins propres de celui-ci, c'est-à-dire hippocratiquement. Ce qui exige l'indépendance du médecin face aux différents pouvoirs quels qu'ils soient (Etat, caisses, entreprises, famille, etc.). Indépendance qui n'est en fait qu'un choix entre des dépendances contradictoires et antagonistes. Ayant choisi sa dépendance envers le malade, le médecin a l'obligation de refuser cette même dépendance aux différents pouvoirs dont les intérêts, essentiellement politico-budgétaires, sont dans la pratique toujours contraires aux intérêts, souvent vitaux, du patient. Ce qui signifie que le malade doit être et rester l'employeur, le patron de son médecin puisqu'on ne peut jamais servir deux maîtres à la fois.

La rentabilité dicte le rapport entre médecin et patient

Malheureusement, la société collectiviste qu'est devenue la nôtre ne saurait tolérer plus longtemps cette médecine



Salon



babyplanet

***l'événement incontournable
pour les futurs et jeunes parents***

**Beaulieu
Lausanne**

**les 1, 2 & 3
octobre 2004**

Prix d'entrée:
CHF 10.-

enfant accompagné:
gratuit

un événement

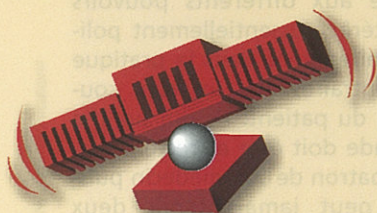
inEDIT



BEAULIEU



toutes les infos sur:
www.babyplanet.ch



réduction

valable sur 1 entrée
+
1 colis-cadeau gratuit

3.-



Bénéficiez de cette réduction en présentant ce coupon à la caisse du Salon babyplanet



hippocratique. Parce que le collectivisme est le seul système social procurant la totalité des pouvoirs, le pouvoir totalitaire, à ceux qui – de droite comme de gauche – s'en sont emparé. Ils ne sauraient donc admettre que la médecine puisse être, directement ou indirectement (lobby des caisses-maladie), autre chose qu'un instrument à leur service².

“
*Le médecin doit
 rester indépendant
 face aux divers
 pouvoirs.*
 ”

D'ailleurs, la médecine hippocratique ne peut s'intégrer dans les structures sociales collectivistes. Aussi la relation médecin-malade, le «Colloquium singulare», a-t-elle été remplacée par celle d'«ayant-droit – Etat dispensateur» dont le médecin, en l'occurrence, n'est plus qu'un fournisseur des seuls soins admis et autorisés par le lobby des caisses et dont le malade doit se contenter pour ne pas porter atteinte au magot constitué par les assurés et les contribuables (subventions) et exploité par ces dernières. D'où la fin, pour le malade, de choisir son médecin et, pour

ce dernier, de la liberté de prescription. On ne saurait donc plus parler de contrat de mandat, ni de «Colloquium singulare», d'autant plus que la cotisation, elle, est obligatoire. Telles sont les mesures destinées à assurer la rentabilité des caisses: de même inspiration que celles prises par un paysan pour assurer la rentabilité de son bétail.

Enfin, qu'est-ce que cette relation «singulière ou particulière» avec les essaims de prédateurs (Etat, politiciens, caisses, bureaucrates, juristes, économistes, travailleurs sociaux, etc.) alléchés par ce prodigieux magot qui se sont abattus, comme le biblique nuage de sauterelles en Egypte, sur cette relation et l'ont transformée en terre de colonisation

où tant le malade que son médecin ne sont plus que des vestiges archéologiques? L'éthique hippocratique a sombré avec cette civilisation helléno-chrétienne agonisante qui avait fait de l'être humain une «personne» fondamentalement distincte de l'animal. Force est de constater que, dans le système actuel de santé, cette distinction a disparu.

Et nous voici revenus, au point de vue de l'éthique médicale, au point zéro, à l'ère pré-hippocratique, à la barbarie... ■

1. Ainsi, le secret médical est un droit du malade parce qu'il est un devoir du médecin.
2. «Les médecins doivent être au service des caisses-maladie», Tschudi, LAMA 1964.

La relation entre le médecin et son patient est une relation singulière entre deux individus, l'un souffrant, l'autre compétent, dans la seule et exclusive préoccupation de soulager cette souffrance. Comme l'a dit quelqu'un: la rencontre entre deux hommes libres, entre une confiance et une conscience. Liberté absolument indispensable sans laquelle ni l'une ni l'autre n'est possible. En fait, l'hippocratism est une philosophie instrumentalisant cette conception professionnelle qui constitue l'éthique médicale consistant à soigner le malade selon ses besoins propres à l'encontre de l'éthique vétérinaire qui consiste à soigner la bête malade selon les besoins et les impératifs de son propriétaire, employeur du vétérinaire et débiteur des soins fournis. La distinction entre ces deux formes d'éthique ne se justifie ni par la compétence ni par l'engagement, mais uniquement par l'objet des soins: l'homme ou l'animal. Mais, dans le système de santé actuel, cette distinction existe-t-elle encore?

Le don d'organes ou l'art de créer la pénurie

Par Bertrand Lemennicier
Professeur d'économie à l'Université
de Paris Panthéon-Assas

L'interdiction du commerce des organes est un exemple canonique d'une entrave au système de prix avec son cortège d'effets pervers.

Les tentatives d'entraves du fonctionnement du système de prix ou de la loi de l'offre et de la demande impliquent toujours des résultats contraires aux effets recherchés. Quand un gouvernement fixe un salaire minimum pour protéger les travailleurs, les emplois marginaux disparaissent et le chômage augmente. Lorsqu'on établit un prix plancher pour les produits agricoles, les excédents s'accumulent dans les entrepôts. L'histoire fournit nombre d'exemples spectaculaires de ces effets pervers. Ce n'est toutefois pas un hasard si de pareilles interventions engendrent de telles conséquences. C'est le résultat d'une interférence dans

le système de prix ou dans l'échange volontaire qui caractérise si bien un mécanisme de marché.

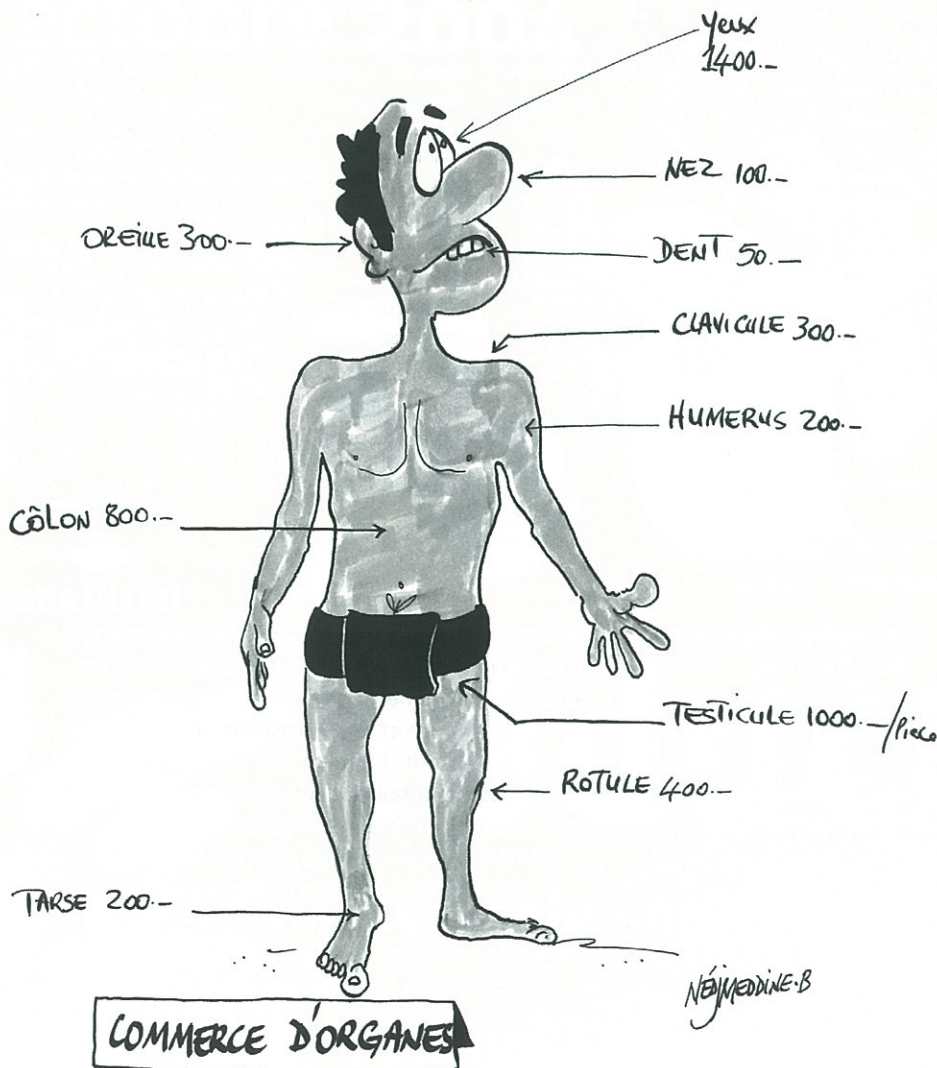
Un exemple actuel particulièrement cruel et dramatique de cette incompréhension du mécanisme de prix et de la liberté du commerce est celui des transplantations d'organes. Les lois bio-éthiques de l'été 1994 en France interdisent aux individus de disposer librement de leur corps dont ils ont la possession naturelle et donc la propriété. Ils ne peuvent vendre leurs organes pour une transplantation ni de leur vivant ni après leur mort. L'échange volontaire est interdit. Cependant, le don est autorisé. La conséquence immédiate du refus d'établir un marché des organes à la transplantation est la création d'une demande excédentaire de transplantations avec une file d'attente, dès que l'offre d'organes provenant du pool des donateurs est très inférieure à la demande.

La caractéristique essentielle d'un donateur est qu'il est prêt à offrir gratuitement un organe. Si la demande est faible, celle-ci peut être satisfaite sans faire appel au marché. C'était le cas du don du sang avant l'affaire du sang contaminé. En revanche, si elle est importante, l'interdiction de la vente et de l'achat d'un organe à transplanter crée artificiellement une pénurie d'organes à la transplantation! Et cette pénurie signifie que l'on condamne à mort certaines personnes.

Le prix à payer coordonne les actions individuelles

Prenons les transplantations rénales. A un prix nul, seuls les donateurs acceptent de se séparer d'un organe. A ce prix nul, tous les individus qui ont besoin d'un rein à transplanter pour survivre ou vivre dans des conditions de confort plus agréables qu'avec un rein artificiel se porteront demandeurs d'un rein à transplanter. A un prix nul, la demande excède l'offre: une pénurie existe.

Certains individus, de leur vivant ou après leur mort, accepteraient de se séparer de leurs organes (on peut alors



Dépendance: tout, tout de suite

imaginer des contrats à option, offerts par les hôpitaux ou par un assureur, prévoyant qu'après le décès, en contrepartie d'un prélèvement, on verse aux ayants droit un revenu correspondant à la valeur de l'organe prélevé). Au-delà, un individu acceptera de se séparer de son rein si et seulement si en contrepartie on lui offre une rémunération qui le compense du sacrifice qu'il fait. Cela ne veut pas dire que tous les gens seront prêts à offrir leurs organes à n'importe quel prix! Mais plus le prix augmente, plus il y a de gens qui surmonteront leur répugnance à se séparer d'un organe.

“
*Interdire d'acheter
ou de vendre:
au nom de quelle
morale?*
”

Tant que le prix est égal à zéro, l'offre de transplantation ne repose que sur les donateurs et un grand nombre de gens ne peut bénéficier d'une transplantation d'organes faute d'une offre suffisante. Cette interdiction a un coût qui se mesure justement par le sacrifice (y compris la mort) que l'on impose aux malades. De quel droit et au nom de quelle morale dispose-t-on de la vie de ces gens en leur interdisant d'acheter ou de vendre un rein naturel? Ceux qui sont pour l'interdiction de ces marchés le font au nom de la morale mais ils l'explicitent rarement. La loi sur la bioéthique nous dit simplement que le don doit être gratuit parce que le consentement exige que celui-ci ne soit pas troublé par l'intrusion d'un intérêt financier. Sur quelle morale peut bien reposer un tel argument? Mais rares sont les moralistes qui examinent le fondement éthique de leurs jugements de valeurs car en l'espèce il s'agit de sacrifier la vie de quelqu'un au nom d'une morale qui voudrait qu'on ne puisse disposer librement de son propre corps. ■

Dr Jean Martin
Ancien médecin cantonal

Dans la prise en charge des dépendances, on peut aussi se référer à Hippocrate et à son injonction de ne pas abuser des patients.

D'abord, s'agissant de toxicomanie, l'impératif de confidentialité a, à l'évidence, toute son importance. Les patients ont droit au secret, étant entendu que cela ne veut pas dire que le médecin a le droit de mentir aux autorités légitimées s'il a accepté un mandat de leur part. Est totalement pertinente l'injonction hippocratique d'être attentif à ne pas abuser des patients. Le patient dépendant d'une substance ou d'une compulsion peut aussi le devenir du thérapeute. De plus, les toxicomanes sont en général des personnes jeunes: la tentation peut ne pas être exceptionnelle mais il n'est pas question de lui céder.

Des difficultés se marquent avec un principe majeur de l'éthique médicale: celui de l'autonomie du patient, de son droit à une information complète et compréhensible, préalable à l'indispensable consentement éclairé. Souvent, les personnes toxicomanes ont grand-peine à s'astreindre aux démarches que demande leur thérapie. Or, on sait que c'est une mission quasi impossible que d'aider réellement le toxicomane qui ne collabore pas activement. Cependant, il faut parfois, concrètement, faire preuve d'autorité, pousser un coup de gueule, voire «forcer la main», tout en trouvant un équilibre: démontrer au patient qu'il n'est pas question de l'abandonner mais souligner que, en l'absence de sa collaboration adéquate, le contrat de soins ne tiendra pas à long terme; convaincre que l'existence sans dépendance a du sens, qu'elle est plus satisfaisante que le «tout et tout de suite»...



Le médecin accompagne le patient dans le renoncement à la dépendance.

Selon l'Association vaudoise des médecins concernés par la toxicomanie (AVMTC), l'enjeu peut être décrit comme celui d'une *solidarité conditionnelle*: «Je me rends disponible et m'engage pour vous aider à en sortir; cela toutefois est assorti de conditions.» L'idée n'étant pas de laisser tomber le patient au premier dérapage mais d'indiquer qu'il doit apporter à l'entreprise sérieux et respect: respect du thérapeute, du contexte dans lequel celui-ci travaille et plus avant du contexte social et de ses règles principales. ■

Nouvelle filière de prise en charge des diabétiques

Dresse Hélène Kleiber
Endocrinologie-diabétologie FMH,
cheffe de projet

DIABAIDE est le projet de filière de soins pour diabétiques de l'Association des réseaux de soins de la Côte (ARC). Un moyen efficace pour renforcer la coopération entre les acteurs du système de soins.

Le diabète, comme beaucoup de maladies chroniques, exige une prise en charge complexe et fait intervenir de nombreux professionnels de la santé pour une longue période. Mais l'organisation actuelle ne favorise pas une action coordonnée fondée sur des objectifs thérapeutiques partagés. Le médecin traitant est le plus souvent isolé dans la prise en charge du patient diabétique. Il manque une organisation qui intègre les différents professionnels autour des besoins des patients. C'est pour pallier ce manque que nous avons élaboré un modèle de prise en charge en filière pour les patients diabétiques de l'ARC.

Une filière est un modèle d'organisation qui a pour but de renforcer la coopération entre les acteurs du système de soins et de coordonner leurs interventions et leurs décisions. Cette organisation est particulièrement adaptée à la prise en charge de pathologies chroniques, comme le diabète.

Coopérer et renforcer la coordination

Les professionnels de la filière de soins sont organisés selon deux niveaux. Le premier est le lieu de la prise en charge de première ligne qui réunit le médecin traitant et le pharmacien autour du patient. C'est que les principales décisions concernant le patient sont prises sur la base d'un accord mutuel.

“
La filière de soins permet de s'orienter vers les meilleures compétences.
”

Au deuxième niveau, la cellule multidisciplinaire «DIABAIDE» constitue le complément indispensable de la prise en charge de première ligne. Des professionnels spécialisés (diabétologue, diététicienne, infirmières et podologue) sont regroupés dans un lieu identifié, ce qui permet au médecin traitant de trouver à une seule adresse les interlocuteurs dont il a besoin. Les objectifs thérapeutiques sont partagés entre le patient et les divers soignants.

A chacun son rôle

Le médecin traitant, aux côtés de son patient, est l'acteur clé de la prise en charge du patient diabétique. La filière de soins attend de lui qu'il adresse chaque patient à un ou plusieurs professionnels de «DIABAIDE» selon son évaluation. Idéalement, chaque patient atteint de diabète connu ou inaugural devrait pouvoir bénéficier d'une prise en charge spécialisée adaptée à ses

Le diabète est la maladie métabolique la plus fréquente dans le monde. Sa prévalence va plus que doubler au niveau mondial d'ici à 2030. Aujourd'hui, 172 millions de personnes dans le monde sont diabétiques et on prévoit une véritable explosion du nombre de malades à 370 millions d'ici à 2030.

Pour la Suisse, actuellement les personnes atteintes de diabète sont estimées à au moins 350 000, dont 32 000 pour le canton de Vaud et 6 000 pour la région de la Côte, région concernée par le projet de filière de soins. Le poids économique de cette pathologie dans les dépenses de santé en Suisse est considérable. Si rien ne change, il sera difficile de contenir les dépenses liées au diabète.

besoins. Le médecin spécialiste joue également un rôle important, il sera sollicité en tant que consultant par le médecin traitant, sauf délégation expresse.

Le rôle du pharmacien adhérent à la filière est de contribuer à la bonne marche du traitement et d'opérer, d'entente avec le patient, les contrôles prescrits par le médecin.

Tout le monde est bénéficiaire

La coordination des interventions des différents professionnels est à la base de l'efficacité de la prise en charge. Elle est particulièrement importante dans le choix d'une trajectoire optimale pour le patient en ce qui concerne l'orientation et le suivi, ainsi que l'harmonisation des décisions des différents professionnels. Pratiquement, le patient sera en possession d'un carnet de suivi dans lequel seront consignés les objectifs thérapeutiques communs, les interventions des différents professionnels, les données cliniques et paracliniques nécessaires au suivi et des informations générales utiles au patient. Cette prise en charge

améliore son observance du traitement et favorise aussi son implication dans sa propre prise en charge.

La filière de soins permet au médecin traitant d'orienter rapidement et simplement son patient, sans démarches administratives complexes, vers les meilleures compétences spécialisées disponibles. Elle est aussi avantageuse pour le système de soins car elle permet

de réduire les dysfonctionnements, la surconsommation de soins, le recours à l'hospitalisation et contribue à contenir la croissance des dépenses de santé.

Le projet concerne le territoire couvert par l'Association des réseaux de soins de la Côte (ARC). Tous les médecins traitants et les pharmaciens de l'ARC sont invités à participer à ce projet qui débutera le 1^{er} septembre 2004.

DIABAIDE: informations pratiques

Le projet est financé conjointement par l'ARC, le Service de la santé publique (FIACRE) et le Groupe Mutuel. Les prestations sont prises en charge par les caisses-maladie des patients.

Les consultations ambulatoires multidisciplinaires DIABAIDE auront lieu à l'Hôpital d'Aubonne. Pour plus de renseignements:

- **D^{re} Hélène Kleiber**, endocrinologie-diabétologie FMH, cheffe de projet
- **Dr Alain Michaud**, médecine générale FMH, représentant de l'ARC
- **Dr Pierre-Alain Robert**, médecine générale FMH, représentant de l'ARC
- **Géraldine Steyaert**, infirmière spécialisée en diabétologie, coordinatrice

babyplanet

ATTENDRE UN BÉBÉ ÉDITION PRÉNATALE

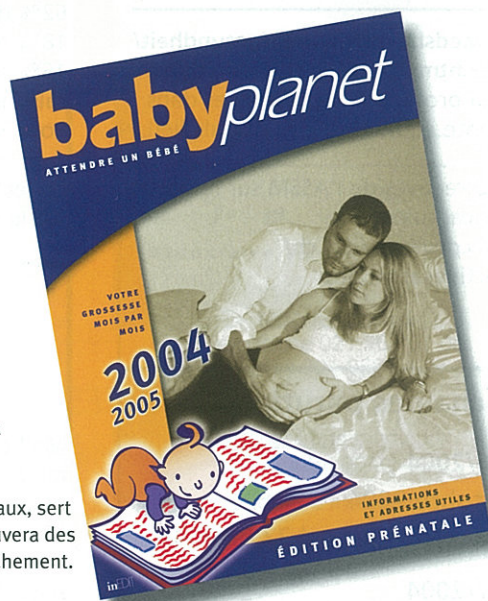
Vous êtes professionnel(le) dans le domaine de la grossesse?

Offrez gratuitement le guide babyplanet «édition prénatale» à vos patientes

Le guide prénatal

Babyplanet a été conçu par une équipe de gynécologues, psychologues et juristes. Il suit mois après mois l'évolution de la grossesse.

Le guide, remis par les gynécologues et dans les planning familiaux, sert à la future maman de source d'informations pratiques où elle trouvera des adresses utiles et de précieux conseils pour la préparer à l'accouchement. Il accompagne la future maman pendant toute sa grossesse.



inEDIT

Renseignements: inEDIT Publications SA
Jordils 40 / 1025 St-Sulpice

Tél. 021 695 95 95
Fax 021 695 95 50

www.babyplanet.ch
E-mail: info@babyplanet.ch

Agenda

Le **Groupe des rhumatologues vaudois** se réunira en assemblée générale ordinaire le **30 septembre 2004**, à 18h, à Lausanne.

Le **Groupe des orthopédistes vaudois (GOV)** annonce

- le congrès de la Société suisse d'orthopédie, du **23 au 25 septembre 2004**, à Montreux
- la réunion du **27 octobre 2004** à l'Hôpital orthopédique, avec une conférence du Dr G. Gremion sur «Les lésions de surcharge chez le sportif».

Le **Groupe des médecins homéopathes** communique ses prochaines réunions:

A la salle de colloques Grand-Pont à Lutry

– Du **9 au 11 septembre 2004**, Dr Jonathan Shore, cours et démonstration vidéo de cas cliniques

– **16 septembre 2004**, de 8h30 à 10h: Dresse A. Grumser, psychogénéalogie

– **7 octobre 2004**, de 8h30 à 10h: Dr Savarin et Dr I. Schneider: TELA la toile d'araignée

A Berne: le **23 octobre 2004**, assemblée générale SSMH/SVHA.

Vu sur le Net

www.edsb.ch/f/themen/gesundheit/index.htm: toutes les informations sur la protection des données dans la santé et TarMed en un seul clic!

Les directives de l'ASSM sur le droit médical suisse:

www.droitmedical.ch/directivesassm.php

Prochaines parutions

No 6/2004

6 octobre 2004

(délai rédactionnel 27.8.2004)

No 7/2004

3 novembre 2004

(délai rédactionnel 24.9.2004)

Vers une meilleure collaboration entre médecins civils et militaires

Le Centre de recrutement de Lausanne fonctionne depuis plus d'une année et son médecin-chef, le Dr Henri Siegenthaler, fait ici appel à la collaboration des médecins vaudois pour éviter des examens inutiles et profiter des informations déjà existantes. Durant ses quinze premiers mois d'activité, le Centre de recrutement de Lausanne a examiné plusieurs milliers de conscrits romands selon un nouveau concept. Celui-ci tient compte de considérations politico-militaires et des priorités qui guident désormais la défense des intérêts nationaux. L'aspect médical du recrutement comporte quatre phases:

- Evaluation du dossier personnel du conscrit et des certificats médicaux recueillis.
- Visite sanitaire classique.
- Etablissement du status clinique complet du conscrit.
- Passage devant la commission sanitaire (CVSR) pour décision.

Le but du concept général de recrutement nouvelle formule est de placer chaque soldat en fonction de son potentiel physique, psychique et intellectuel, tout en respectant le droit de chaque citoyen d'accomplir son service militaire dans la spécialité de l'armée ou la division de la protection civile qui lui convient le mieux. On soulignera, une fois encore, l'importance des informations fournies par les médecins de famille, et aussi de la précision de leurs appréciations et de leurs diagnostics.



Le bilan de quinze mois d'activité en quelques chiffres

62% des conscrits ont été déclarés aptes à l'armée

18% sont aptes à la protection civile

16% sont inaptes à l'armée (15% pour inaptitude d'ordre orthopédique, 51% pour raisons psychiques, 9% pour affections allergiques et pulmonaires)

Pour 3% des conscrits, la décision a été ajournée.

Le lecteur trouvera l'intégralité de l'article du Dr Siegenthaler et ses coordonnées sur le site de la SVM, www.svmed.ch

Opération de la main taxée deux fois par TarMed

Malheureusement, les chirurgiens de la main se trouvent confrontés à des problèmes liés à la nouvelle structure TarMed, qui taxe maintes opérations, dans leur discipline, comme prestation exclusive. D'après ce nouveau tarif, beaucoup de gestes opératoires ne peuvent plus être combinés avec d'autres lors de la même séance opératoire. La Société suisse de chirurgie de la main a déjà déposé une demande pour correction de cette aberration qui oblige les méde-

cins à «forcer» les patients à se faire opérer à deux reprises, avec deux anesthésies pour des gestes chirurgicaux parfaitement compatibles lors d'une seule intervention chirurgicale. La seule alternative serait la création d'hospitalisations totalement inutiles pour éviter ce problème. La FMH et Santésuisse ont reconnu cette faute mais se disent impuissantes à la corriger rapidement.

Communiqué
par le Dr M. Sturzenegger

GRPV: assemblée générale 2004

Le Dr Pierre Bénédikt, nouveau président du Groupement des radiologues et pathologues vaudois, transmet quelques informations sur l'assemblée générale du 10 juin 2004. Les discussions ont porté sur:

- L'urgence de la mise en vigueur des mesures de compensation pour la radiologie en hôpital, comme c'est déjà le cas pour les cabinets privés.
- Le problème non encore résolu de la confidentialité du diagnostic lors de la transmission électronique des factures aux assureurs.
- Les problèmes rencontrés par des radiologues en cabinet avec le format XTML4 pour la transmission des données de facturation au Cdc.

- La reconduction pour 2004-2005 de la convention de la SVM avec Santé-suisse pour la pratique du dépistage du cancer du sein dans le canton de Vaud.

- Le double emploi entre le règlement de la garde médicale, appliqué à tous les médecins, et l'obligation pour les radiologues hospitaliers de faire des gardes pour leur propre établissement.

Elections statutaires: le Dr Bénédikt succède au Dr Flückiger (qui quitte cette fonction après 12 ans d'activité) et les Drs Jean Bohnet et Jean-Michel Treyvaud entrent au comité.

A lire

Le Dr J.-P. Randin recommande la lecture de l'ouvrage du Dr et Pr Axel Kahn, **«Raisonné et humain»**, Editions Nill. L'auteur se livre, trente-trois ans après la mort de son père, à une réflexion sur le message que celui-ci lui a laissé: Sois raisonné et humain. L'est-il? Et que veulent vraiment dire ces mots?

Le Bureau de l'égalité des chances communique qu'une brochure sur les **«Assurances sociales et le travail à temps partiel»** a été éditée par le Bureau fédéral de l'égalité. Ce texte rend attentif aux répercussions du taux d'activité sur les prestations de l'AVS, de l'assurance chômage, de l'assurance accidents et des caisses de pensions. A commander à l'adresse: egalite@rect.unil.ch.

Un suggestion du Dr Philip Siegenthaler: **«D'accord avec mon corps»**, de L. L. Hay, Editions Vivez Soleil. Une liste pratique pour retrouver la signification probable de tel ou tel signe ou symptôme. L'ouvrage donne une clé de lecture de l'émotion liée à bien des maux physiques et aide à mieux aller vers la cause initiale.

Formation continue

Jeudi de la Vaudoise CHUV, auditoire César-Roux

28 octobre 2004

Angiologie

Organisateur: Prof. Daniel Hayoz

Modérateur: Dr Stanley Hesse

8h30 Accueil

9h-10h Séance plénière:

Mise en évidence d'une plaque d'athérome: attitude thérapeutique?

Prof. P. Poncelet (Lille, France)

Anévrisme de l'aorte abdominale asymptomatique: attitude?

Prof. D. Hayoz

10h-10h30 Pause

10h30-12h Séminaires interactifs:

avec la participation de 9 experts et 9 modérateurs

2 décembre 2004

Médecine physique, physiothérapie

Organisateur: Prof. Alexander So

Modératrice: Dresse Christiane Galland

8h30 Accueil

9h-10h Séance plénière:

La réadaptation globale, utile ou inutile?

Dr Ch. Gobelet, professeur titulaire et directeur médical de la Clinique romande de réadaptation, suvaCare

La physiothérapie: entre autonomie et prescription

M. M. Helfer, président de la Société vaudoise de physiothérapie

10h-10h30 Pause

10h30-12h Séminaires interactifs: *avec la participation de 9 experts, 9 modérateurs et 9 physiothérapeutes*

Ces cours sont soutenus par la firme MSD.

PUBLICITÉ

f i d u p e r
Fiduciaire personnalisée s.a.

Grand-Rue 92
1820 Montreux
Téléphone 021 963 07 08
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable
et fiscale

Décomptes salaire
du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires



La Fondation Clémence à Lausanne Etablissement médico-social

A la suite de la démission honorable de son médecin responsable, cherche:

Un médecin responsable pour son unité de courts séjours de 25 lits

Un médecin responsable pour ses 4 unités de gériatrie, 79 lits

Un médecin (psychogériatre) responsable pour son unité de psychogériatrie de 24 lits

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du Dr François Troillet, médecin responsable de la Fondation, ou auprès de la direction, M. Philippe Guntert, tél. 021 620 72 72

Les offres sont à adresser à la direction de la Fondation Clémence - Avenue de Morges 64 - 1004 Lausanne

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne
Avenue de la Gare 9
Téléphone 021 321 03 00
Fax 021 321 03 01

Pour une meilleure qualité de vie:



● **Systèmes d'oxygène liquide**
L'approvisionnement optimal pour les traitements stationnaires et ambulatoires.

Oxygénothérapie



● **Bouteilles d'oxygène**
Bouteilles dans toutes les grandeurs pour les trajets et à la maison.

● **Concentrateur d'oxygène**
L'alternative pour l'approvisionnement à la maison.

PanGas - l'avance dans la technique médicale
Demandez-nous notre catalogue spécial!

PanGas
Siège principal
Industriepark 10
6252 Dagmersellen

Tél. 0844 800 300
Fax 0844 800 301
contact@pangas.ch
www.pangas.ch

PanGas®
HEALTHCARE

R.C PONT ASSURANCES S.À R.L.

(ASMAC MEDISERVICE en Romandie)

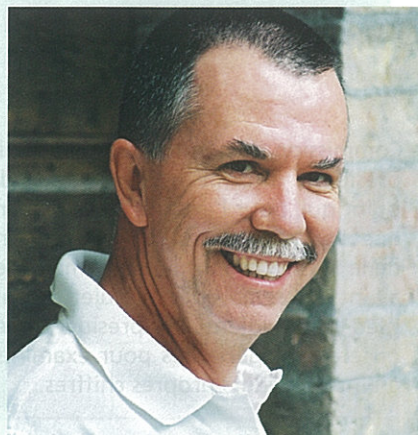
VA BEAUCOUP PLUS LOIN QUE

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE D'ASSURANCES ET VOUS

PROPOSER **LES MEILLEURS CONTRATS DISPONIBLES...**

POUR EN SAVOIR PLUS: **HTTP://WWW.RCPONT.COM**

ROUTE DE JUSSY 29, 1226 THÔNEX, TÉL. 022 869 46 20, FAX 022 869 46 21, E-MAIL: RPONT@RCPONT.COM



Le décor de son cabinet est simple, lumineux et néanmoins sophistiqué. Le bleu et le blanc dominent. De petites figurines, corps lovés sur eux-mêmes, ornent la bibliothèque et le bureau. Par la fenêtre, on aperçoit le lac Léman et les Alpes. Le décor est planté pour une rencontre avec un homme dont la sensibilité artistique apparaît évidente.

Philip Siegenthaler a 51 ans, il vit avec sa compagne, Martine Alberton, également sculptrice en parallèle à son activité principale. La ferme dans laquelle ils habitent à Genolier accueille occasionnellement l'un ou l'autre des cinq enfants de leur famille recomposée. Une partie de la maison est réservée à leur atelier – lieu de cours hebdomadaires pour débutants – et à leur galerie, la Galerie CH'OSE. Après diverses commandes de privés, le Dr Siegenthaler et Mme Alberton ont, pour la première fois, à honorer une commande d'une commune: une stèle en marbre de trois tonnes pour la place du nouveau cimetière de Bellevue, près de Genève.

Dr Philip Siegenthaler

Médecin et sculpteur, une même approche de l'intérieur

Médecin et homéopathe, le Dr Philip Siegenthaler partage son temps entre son cabinet à Pully et son atelier de sculpture, situé aujourd'hui dans sa maison à Genolier. Il reçoit ses patients quatre (longues) journées par semaine. Le mercredi et le samedi sont réservés à la sculpture. Une passion qu'il partage avec sa compagne. Quand il raconte le chemin qui l'a conduit à cette situation épanouissante et équilibrée, tout paraît presque évident. «J'ai toujours aimé dessiner. Enfant, je caricaturais mes profs, puis mes collègues à l'hôpital. Les couleurs, les formes m'ont toujours intéressé.

»En 1995, j'ai décidé de remettre mon premier cabinet médical pour décrocher le diplôme suisse d'homéopathe. J'avais neuf mois sabbatiques à disposition et je les ai aussi utilisés pour me lancer dans l'apprentissage de la sculpture, ce dont je rêvais depuis longtemps. J'avais trouvé mon autre blouse blanche! Au fil des ans et de mon évolution, mon hobby est devenu un second métier.»

Etrange association? Pas du tout, en pratiquant les deux activités avec la passion et la curiosité dont il semble marquer tout ce qu'il entreprend, le Dr Siegenthaler a découvert des liens évidents entre son approche de la médecine et l'art de la sculpture. «Chercher à dégager une forme avec ce qu'on trouve à l'intérieur» est, pour lui, très semblable au travail médical. Sculpteur, il se trouve face à un caillou, apparemment un peu brut à l'extérieur: en le touchant, en y pénétrant, il découvre toute une richesse qui, généralement, ne se voyait pas de l'extérieur. Des zones un peu rêches, des endroits qui cèdent sous le burin, une veine magnifique à laquelle il ne s'attendait pas. «En homéopathie, on cherche à remonter aux causes du mal physique, donc à la découverte du fonctionnement intérieur. Dans mon cabinet, j'essaie d'aider les gens à sortir leur côté caché et précieux. Quand je taille la pierre, c'est souvent elle qui me guide, comme je me laisse intuitivement guider par mon patient pour trouver les vraies causes de sa souffrance. Nous rencontrons des surprises, positives ou négatives, les impressions de départ sont

confirmées ou infirmées: c'est la découverte, voire l'aventure, car moins on pilote, mieux cela se passe.» Pour les petites pièces, il travaille sans croquis; pour les plus grandes, il réalise une maquette en terre, notamment pour mieux comprendre les angles d'attaque.

Encore une similitude avec sa conception de la médecine: garder un cadre rationnel et ensuite se laisser la liberté de découvrir, d'imaginer, de comprendre et de créer. Le Dr Siegenthaler évolue avec bonheur entre ses activités, l'une le renvoyant sans cesse à l'autre, toutes deux lui étant également indispensables. «Après quelques jours sans l'une de mes activités, j'ai envie de retrouver l'autre. J'ai besoin de retrouver mes patients comme je suis heureux de revenir au bout de caillou à tailler ou au morceau de terre à malaxer.»

Le Dr Siegenthaler rêve de continuer longtemps encore sa double activité: c'est tout le mal qu'on lui souhaite! ■



Reflets de l'AD du 24 juin 2004

Voici quelques points qui ont été discutés et/ou décidés lors de la 18^e assemblée des délégués de juin dernier.



Avant de répondre aux problèmes techniques liés au CdC, M. Mouly a dû en résoudre d'autres!

- Comptes 2003: acceptation des comptes de la SVM et de la CAFMED (Caisse d'allocations familiales des médecins).
- Le président de la SVM, le Dr Favrod-Coune, a été réélu pour un 3^e mandat.
- Deux modifications dans les statuts de la SVM: les délégués à l'assemblée sont désormais élus pour quatre ans et sont rééligibles deux fois. Les groupements sont libres de procéder à un changement de délégué en cours de législature.
- Les solutions proposées pour le financement de la Garde médicale (taxe d'exemption, taxe d'incitation) seront discutées dans les groupements et votées lors de l'AD de novembre 2004.
- CdC et problèmes techniques: réponses données aux questions par M. Mouly, DBCOM.

- Commission de neutralité des coûts: le président informe sur la valeur du point qui, pour l'instant, reste inchangée. Le Dr Steinhäuslin, vice-président de la SVM, a proposé que les membres ayant des remarques au sujet de Tar-Med les envoient aux présidents des différentes spécialités pour examiner, à l'interne, leurs propres chiffres.

Deux interventions ont conclu l'après-midi: celle du Dr Boillat, président du Groupement des médecins hospitaliers, qui a informé l'assemblée sur l'avancement des travaux concernant la convention collective de travail des médecins hospitaliers. Puis le président Favrod-Coune a parlé de politique fédérale et a évoqué l'élection du nouveau président de la FMH.

Bienvenue aux nouveaux membres

Francisco Bellas	Mariana Hodina Grecu	Anne-Marie Nicoud
Stéphane Bosquet	Danuta Korewa	Daniel Roulet
Françoise Christen	Estelle Kunzle	David Sistek
Henri-Kim de Heller	Ariane Mercier	Catherine Waeber Stephan
Karsten Ebbing	Thierry Merminod	Catherine Waeber von der Weid
Ziad El-Lamaa	Francis Munier	Judith Winter Burdet
Susanne Hausborg	Minh-Hoang Nguyen	Adeline Yamnahakki-Bossy

Journée de la SVM: spécial 175^e anniversaire!

Jeudi 7 octobre 2004, de 13h30 à 18h30

Aula des Cèdres

Avenue de Cour, Lausanne

Au programme:

- Partie officielle et conférences
- Spectacle à l'occasion du 175^e anniversaire de la SVM, avec Yann Lambiel
- Cocktail dînatoire
- Animation par Claude Froidevaux

Courrier du médecin vaudois

Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021 651 05 05 - Fax 021 651 05 00
secgen@svmed.ch - www.svmed.ch

Rédacteur responsable

Pierre-André Repond, secrétaire général

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud
Agnès Forbat (Rochat & Partenaires Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Charles-A. Favrod-Coune
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosset
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Georges Buchheim

Régie des annonces

inEDIT Publications SA
Chemin des Jordils 40
Case postale 74 - 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95 - Fax 021 695 95 51

Réalisation

inEDIT Publications SA

Illustrations

Couverture: Raphaël Donati
Photos intérieures: Fariba De Francesco
Dessins: Nedjmeddine Bendimerade

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de maximum 1500 caractères, espaces compris.

Notre métier ?

L'aide au diagnostic par l'analyse médicale

- Chimie clinique-Hématologie
- Cytogénétique-Biologie moléculaire
- Immunologie-Allergologie
- Microbiologie-Parasitologie
- Pathologie-Cytologie
- Sérologie

Unilabs, c'est un réseau étendu de laboratoires de proximité qui offrent une gamme complète d'analyses médicales et des prestations de qualité. Ce sont surtout des scientifiques qui s'engagent à réaliser toutes les analyses demandées par le corps médical, et transmettre les résultats dans les plus brefs délais.



Unilabs Lausanne
5, rue de la Vigie - 1003 Lausanne
Tél. 021 321 40 00 - Fax 021 321 40 40

Unilabs Riviera
Hôpital Riviera
Site du Samaritain
3, bvd Paderewski - 1800 Vevey
Tél. 021 923 42 06 - Fax 021 923 42 05

www.unilabs.ch

Traitement des troubles psychiques et de la dépendance

La Clinique La Métairie dispense des soins de qualité, basés sur une approche multidisciplinaire, dans un cadre discret et offre un service hôtelier de premier ordre.

Elle dispose d'un département de psychiatrie générale, d'un hôpital de jour et d'unités spécialisées pour les traitements suivants :

- Dépression
- Alcoolisme, toxicomanie et pharmacodépendance
- Anorexie et boulimie
- Etats de stress post-traumatique
- Troubles anxieux et dépressifs des aînés

Agréée par la Santé Publique du Canton de Vaud, la clinique fait partie du groupe Capio Healthcare. Elle est membre des associations vaudoise et suisse des cliniques privées (AVCP, ASCP).

N'hésitez pas à contacter notre service de coordination médicale pour plus d'informations.

Clinique La Métairie

Avenue de Bois-Bougy
CH-1260 Nyon

Tél. 022 363 20 20
Fax 022 363 20 01

contact@lametairie.ch
www.lametairie.ch

Des compétences reconnues
Une approche personnalisée



Clinique La Métairie

Période du 9 septembre au 29 octobre 2004

• Jeudi 9 septembre

9h-18h: Journée du foie – Montreux, Palais des Congrès – Renseignements et inscriptions: Secrétariat du Prof. J.-J. Gonvers, PMU, tél. 021 314 47 15 (le matin), fax 021 314 47 18, e-mail: malika.binggeli@hospvd.ch

• Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 septembre

Formation continue universitaire de l'UNIL – «Adolescence et psychopathologie» – Université de Lausanne – Renseignements et inscriptions: Service de formation continue de l'UNIL, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch, site internet: www.unil.ch/sfc



• Jeudi 16 septembre

9h-12h: Colloque du DHURDV – «Mini-symposium on Wound Repair» – Nyon, La Pagode – Novartis – Renseignements: Secrétariat du Prof. R.-G. Panizzon, tél. 021 314 03 50, fax 021 314 03 82.

14h-17h: Séminaire de tabacologie clinique – Dr M. Graf: «Tabac, alcool, cannabis chez les jeunes: quels messages de prévention?», Dr J. Cornuz: «Prise en charge du patient fumeur: les nouvelles perspectives thérapeutiques» - Ateliers pratiques - Lutry, Hôtel-restaurant Le Rivage - Renseignements et inscriptions: fax 021 314 08 71 ou e-mail: aclosuit@freesurf.ch

• Les 23, 24, 27, 28, 29 sept. 04 et 3 mars 2005

9h-17h30: Formation continue universitaire de l'UNIL – «Mauvais traitements envers les enfants et les adolescents. Se former pour mieux prévenir» - Université de Lausanne, Dorigny - Renseignements et inscriptions: Service de formation continue de l'UNIL, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch, site internet: www.unil.ch/sfc

• Jeudi 23 septembre

8h15: Colloque du Département de médecine – Prof. A. Denys et Dr J. Bauer: «Traitement par radiofréquence des tumeurs hépatiques» – CHUV, auditoire Mathias Mayor – Renseignements: Secrétariat du Dpt de médecine, tél. 021 314 04 50, fax 021 314 04 51. Colloque de dermatologie: (9h-9h30) «Journal Club» – (9h30-10h30) Dr C. Gerber: «Pelade - Vitiligo» – CHUV-Hôpital Beaumont, auditoire Beaumont – Ren-

seignements: Secrétariat du Prof. R.G. Panizzon, tél. 021 314 03 50, fax 021 314 03 82.

Colloque de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation: (9h30) «Présentation de cas du service RMR» - (11h) Dr J. M. Duff: «La charnière craniocervicale - pathologies et traitements» – Hôpital Nestlé, auditoire Louis Michaud – Renseignements: Secrétariat du Prof. A. So, tél. 021 314 14 50.

13h30-17h: Journée lausannoise de gynécologie et obstétrique – Maternité du CHUV, auditoire – Renseignements: Dpt de gynécologie et obstétrique, tél. 021 314 35 13, fax 021 314 35 25.

14h-18h: Formation rheuma 2000 pour l'année 2004 – Renseignements: Dresse A.-C. Bloesch, tél. 021 311 48 55, fax 021 311 48 66.

• Vendredi 24 septembre

Formation continue universitaire en pelvipérinéologie – «Urogynécologie» – UNIL – Renseignements et inscriptions: Service de formation continue, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch, site internet: www.unil.ch/sfc

• Lundi 27 septembre

17h-18h: Colloque du Département des services de chirurgie et anesthésiologie – Dr P. Jichlinski: «Prise en charge du traumatisme rénal» – Lausanne, CHUV, auditoire A. Tissot – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@hospvd.ch

• Mardi 28 septembre

18h30: Colloque hospitalo-régional de Morges – Dr Ch. Perrot: «Lecture des clichés RX thoraciques» – Hôpital de Morges, auditoire de l'ESIM – Renseignements: Dr R. Rosso, tél. 021 801 92 11, fax 021 803 39 14.

18h30: Colloque du Nord vaudois – Dr J.-Ch. Stauffer: «Syndrome coronarien aigu: nouveautés dans la prise en charge extra-hospitalière et hospitalière» - CHYC, salle de conférence, 3^e étage – Renseignements: Dr R.-M. Jolidon, tél. 024 424 44 44, e-mail: info@chyc.ch

• Mercredi 29 septembre

17h-19h: Forum MSD des intensivistes – Dr M. Weber, Zurich: «Non heart beating donor» – CHUV, auditoire Tissot – Renseignements: (e-mail) maguy.werly@hospvd.ch

• Jeudi 30 septembre

8h15: Colloque du Département de médecine – Prof. M. Roulet et Dr M. Cheseaux: «Clinical update: nutrition clinique» – CHUV, auditoire Mathias Mayor – Renseignements: Secrétariat du Dpt de médecine, tél. 021 314 04 50, fax 021 314 04 51.

9h-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – «Urgences psychiatriques» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: SVM, tél. 021 651 05 05, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

Colloque de dermatologie: (9h-9h30) «Journal Club» – (9h30-10h30) Prof. R.G. Panizzon: «Mélanome» – CHUV-Hôpital Beaumont, auditoire Beaumont – Renseignements: Secrétariat du Prof. R.G. Panizzon, tél. 021 314 03 50, fax 021 314 03 82.

• Mercredi 6 et jeudi 7 octobre

Formation continue universitaire de l'UNIL – «Adolescence et psychopathologie» – Université de Lausanne

– Renseignements et inscriptions: Service de formation continue de l'UNIL, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch, site internet: www.unil.ch/sfc

• Jeudi 7 octobre

Cours de formation en nutrition clinique de la Société suisse de nutrition clinique – Renseignements et inscriptions: Prof. M. Roulet, tél. 021 314 35 81, e-mail: michel.roulet@chuv.hospvd.ch

8h15: Colloque du Département de médecine – Prof. H. Abriel: «Canalopathies cardiaques» – CHUV, auditoire Mathias Mayor – Renseignements: Secrétariat du Dpt de médecine, tél. 021 314 04 50, fax 021 314 04 51.

13h30: 6^e Journée de la Société vaudoise de médecine – 175^e anniversaire – Renseignements et inscriptions: Secrétariat général de la SVM, tél. 021 651 05 05, fax 021 651 05 00, e-mail: info@svmed.ch

14h-16h30: Colloque lausannois d'immuno-allergologie – «Formation continue: auto-immunité et pathologies inflammatoires. Sclérodémie/MCTD» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme P. Braun, tél. 021 314 07 90, e-mail: pierrette.braun@chuv.hospvd.ch

18h15: Rencontre de la Clinique orthopédique de Genolier – Clinique de Genolier, salle de conférence de la polyclinique – Renseignements et inscriptions: Mme A. Noir, tél. 022 366 91 91, e-mail: cog@genolier.net

• Lundi 25 octobre

17h-18h: Colloque du département des services de chirurgie et anesthésiologie – Drs C. Schizas et J.-M. Duff: «Traumatisme du rachis avec ou sans troubles neurologiques» – Lausanne, CHUV, auditoire A. Tissot – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@hospvd.ch

• Mardi 26 octobre

18h30: Colloque hospitalo-régional de Morges – Dr Genton: «Maladie des voyageurs» – Hôpital de Morges, auditoire de l'ESIM – Renseignements: Dr R. Rosso, tél. 021 801 92 11, fax 021 803 39 14.

18h30: Colloque du Nord vaudois – Prof. A.-P. Sappino: «Traitement du cancer localisé de la prostate: controverses actuelles» – CHYC, salle de conférence, 3^e étage – Renseignements: Dr R.-M. Jolidon, tél. 024 424 44 44, e-mail: info@chyc.ch

• Jeudi 28 octobre

9h-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – «Angiologie» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: SVM, tél. 021 651 05 05, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

Colloque de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation: (9h30) «Présentation de cas du service RMR» – (11h) Prof. Ph. Hawkins, London: «Amyloidosis and the inherited periodic fever syndromes» – Hôpital Nestlé, auditoire Louis Michaud – Renseignements: Secrétariat du Prof. A. So, tél. 021 314 14 50.

NB: pour toute information supplémentaire concernant l'agenda, vous pouvez consulter notre site dans sa partie membre www.svmed.ch/agenda.

**Prochain délai pour les annonces
concernant la période
du 1^{er} novembre au 3 décembre:
13 septembre 2004**



Nouvelles perspectives

La Caisse des Médecins a près de 4000 clients qui ont chacun leurs particularités. Les uns n'ont recours qu'à quelques simples prestations, les autres apprécient un service complet. C'est aussi grâce à cette capacité d'adaptation que la Caisse des Médecins est devenue l'entreprise la plus importante et la plus performante dans l'administration du cabinet médical. Simplifiez l'administration de votre cabinet médical pas à pas, sans grands investissements et en fonction de vos propres besoins.

L'organisation de haut niveau digne de confiance – la Caisse des Médecins



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex GE
tél. 022 869 45 50 · fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
direction04@caisse-des-medecins.ch

Time to change!



Nouveau!

- ➔ 10mg, 20mg, 40mg
- ➔ Jusqu'à 61% plus avantageux que l'original
- ➔ Prestations de service étendues

Qualité, efficacité et prix:

trois raisons claires parlent en faveur

d'une véritable alternative.

mepha



Simvastatin-Mepha®

C: Simvastatinum. Excipients: Antioxydants: hydroxyanisole butylé E320, excipients pro compresso obducto. **I:** Hypercholestérolémie primitive, formes mixtes d'hyperlipidémie et hypercholestérolémie familiale hétérozygote. Cardiopathie coronaire et hypercholestérolémie. **Posologie:** Hypercholestérolémie primitive, formes mixtes d'hyperlipidémie: dose initiale pour tous les patients 10mg par jour en dose unique le soir. Cardiopathie coronaire: dose initiale 20mg par jour, dose maximale 40mg par jour. Adaptations posologiques: voir Compendium Suisse des Médicaments. **CI:** Hypersensibilité à l'égard de l'un des constituants de ce médicament. Hépatopathie active ou ascension persistante des transaminases sériques d'étiologie indéterminée. Grossesse/allaitement (catégorie de grossesse X). Ne pas administrer aux enfants. **Mises en garde et précautions:** Avant le début du traitement et périodiquement par la suite, contrôle des fonctions hépatiques pendant la première année de traitement ou jusqu'à une année après la dernière augmentation de la dose. Interrompre le traitement si myopathie. **Effets indésirables:** Les plus fréquents: douleurs abdominales, constipation, flatulence, nausée. Autres: asthénie, céphalées, diarrhée, exanthèmes, dyspepsie. Rares: vomissement, pancréatite, hépatite, anémie. Syndrome d'hypersensibilité. Myopathie, crampes et douleurs musculaires, rhabdomyolyse. **Interactions:** Le gemfibrozil et les autres fibrates, de même que la niacine à des doses hypolipémiantes ($\geq 1\text{g/jour}$) augmentent le risque de myopathie. Ce risque est également augmenté lors de l'administration concomitante d'acide nicotinique, de cyclosporine, d'itraconazole, de kétoconazole, d'érythromycine, de clarithromycine, d'inhibiteurs des protéases VIH et de néfazodone. Dérivés coumariniques (20-40mg/jour): effet anticoagulant modérément augmenté. Jus de grapefruits en grandes quantités (interaction avec le CYP3A4). **Liste:** B. Pour les informations complètes, consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

Vous trouverez d'autres informations sur Simvastatin-Mepha® à l'adresse de notre Service Littérature: medizinschweiz@mepha.ch

Mepha Pharma SA, CH-4147 Aesch/BL, Tél. 061 705 43 43, Fax 061 705 43 85, www.mepha.ch